

Salmiech

Bulletin Municipal 2025



Clin d'œil hivernal



Une nouvelle année s'ouvre devant nous avec son cortège de souhaits et d'espérances. J'é mets à votre attention un message simple et sincère : je vous souhaite la santé à vous toutes et vous tous, et la force d'entretenir ce lien humain qui unit sa famille, ses amis, celui qui nous relie comme citoyennes et citoyens et anime la prospérité d'un village, Salmiech, et tous ses hameaux.

Ensuite vous exprimer une profonde émotion, l'émotion éprouvée par le drame de décembre 2025, la disparition de Jean Paul LABIT. Un maire, un Homme avec un H majuscule. Un homme qui par son attachement, ses engagements a marqué un passage gravé à tout jamais dans Salmiech.

Quelques exemples d'actions réalisées pour l'embellissement communal : la traversée du village, l'aménagement des travaux structurants de la voirie, et bien évidemment nous lui attribuons l'opération dont il était fier et satisfait d'en être le porteur « L'école des Méandres du Céor – Pôle Enfance ». Un point d'avancement du chantier en cours vous sera présenté dans les pages de ce bulletin.

Un engagement sans limite, une inépuisable démarche prospective, à la recherche de tous les soutiens auprès de toutes nos institutions, tendre vers la réussite était son objectif. Un Maire à l'écoute de ses administré(e)s, une approche directe avec eux, une présence permanente, il appliquait la définition stricto sensu de son rôle de Maire. Il a œuvré avec son conseil Municipal pour l'intérêt et le bien être de ses administrés.

Je lui rends hommage, à son épouse Colette, à sa famille, une pensée à tout jamais dans nos cœurs.

2025 restera une année, marquée par des instants tristes comme celui souligné ci-dessus, mais pas que. Nous avons connu également des moments forts. Le surprenant épisode neigeux d'avant Noël, les pannes du réseau électrique, et bien d'autres difficultés que nous n'énumérerons pas toutes. C'est tout simplement les épreuves d'une gestion municipale que le Conseil Municipal doit affronter avec le personnel communal.

En ce début de 2026, je vous renouvelle à vous toutes et à vous tous mes vœux de santé, de joie et d'accomplissement. Une nouvelle année s'annonce, qu'elle soit l'année de la réussite dans vos engagements, et un bonheur infini dans vos familles.

Une très belle année 2026 vivez la pleinement, sereinement, tout simplement et le meilleur pour nous tous.

Thierry PALAZZETTI, Maire de Salmiech

Début décembre un courant de stupeur parcourait notre commune : Jean-Paul est parti, décédé brutalement, malgré les secours compétents prodigués sans délai. Brusquement, chacun s'est senti orphelin d'un maire présent à la tête de la commune depuis 18 ans. C'est en 2008, encore en activité professionnelle comme cadre supérieur à l'entreprise Butagaz qu'il décidait « d'entrer en politique », comme il disait avec le sourire. En fait sa seule et véritable ambition s'est toujours limitée à servir son village et sa commune où il revenait vivre à Lacan, la maison familiale. Fort d'un premier mandat difficile, mais riche en formation et en expérience, il sollicitait à nouveau les urnes pour une deuxième mandature, puis après quelques hésitations une troisième motivée chaque fois par une équipe renouvelée.

Durant cette longue vie publique, énumérer la liste de toutes ses réalisations pour améliorer la vie de ses administrés serait fort longue et ce, dans tous les domaines (réfection de la piscine, et de la salle polyvalente, création du foyer logement, aménagement de la traversée du village, parcours santé, extension de la mairie, etc.... etc....). Son dernier grand projet sera la future école publique dont il a eu la satisfaction de voir les prémices de la construction.

Derrière ce maire dynamique et omniprésent, Jean-Paul était un homme doué d'une grande sensibilité. Constamment à l'écoute de ses habitants avec une patience et une compréhension sans limites. Cela contrastait parfois avec sa mauvaise humeur qui ne manquait pas de se manifester si un dossier n'évolue pas suite à un quelconque problème.

Pour nous élus à ses côtés, Jean-Paul était un moteur toujours prêt à innover. Il fourmillait d'idées pour améliorer sans cesse notre milieu de vie. Son départ laisse un vide immense mais aussi une trace lumineuse : celle de son sourire, de sa bienveillance et de sa constante disponibilité.

Aujourd'hui nous perdons un pilier de la commune, un homme dont le sens du devoir et de l'attachement au service public restera un exemple pour chacun d'entre nous. Au sein du conseil municipal et de l'équipe des agents de la mairie son absence est difficile à supporter et chacune et chacun témoigne d'une grande tristesse. A sa famille, si éprouvée par ce départ subit, nous renouvelons notre soutien.

Au revoir Jean-Paul ton esprit et ton sourire resteront toujours parmi nous.



Fusion des communautés de communes

Depuis le 1er Janvier 2026, les communautés de communes Pays de Salars et Lévézou Pareloup se sont regroupées en une seule et même communauté de communes : Lévézou communauté de communes. Le département de l'Aveyron compte maintenant 18 intercommunalités : une communauté d'agglomération et 17 communautés de communes.

La communauté de communes de Lévézou Pareloup avait vu le jour en 2001 et regroupait dix communes, tandis que celle du Pays de Salars avait été créée en 1997 et en comptait neuf.

Le nouvel ensemble, validé par les conseils des différentes collectivités au cours de l'été dernier regroupera donc 19 communes : Agen-d'Aveyron, Alrance, Arques, Arvieu, Canet-de-Salars, Comps-la-Grand-Ville, Curan, Flavin, Le Vibal, Pont-de-Salars, Prades-Salars, Salmiech, Saint-Laurent-de-Lévézou, Saint-Léons, Salles-Curan, Ségur, Trémouilles, Vézins-de-Lévézou et Villefranche-de-Panat.

La nouvelle collectivité pèsera 13 336 habitants, ce qui en fera une communauté de communes moyenne dans l'Aveyron. Le nombre de sièges de conseillers communautaires au sein du conseil communautaire de la communauté de communes du Lévézou a donc été fixé à 38 sièges (deux délégués pour Salmiech).

Rappelons que les communautés de communes ont des compétences multiples : aménagement de l'espace, actions de développement économique, promotion du tourisme, gestion des milieux aquatiques, gestion des aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, gestion de la voirie, actions sociales, santé etc...



Permanences Diverses

MAIRIE

Tél : 05 65 46 72 39
(Heures d'ouverture au public)
Mardi, Jeudi, Samedi de 9h à 12h
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

GENDARMERIE de Cassagnes

Tél : 05 65 46 70 02
Accueil du public : Mercredi de 14h à 18h,
Vendredi et Samedi de 8h à 12h
En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les gendarmes
peuvent être joints 24h sur 24h et 7 jours sur 7 par
l'interphone se trouvant devant le portillon de la brigade.

POMPIERS Cassagnes

Tél : 05 65 74 21 67 ou composer le 18

ENEDIS

Tél : 09 72 67 50 12 (dépannage) ou 09 69 32 18 63 (infos)

SERVICE DES EAUX - AVEYRONNAISE DES EAUX

Tél : 05 65 47 97 30

RUR@LINETTE

Tél : 06 42 79 23 04
Semaines impaires, le jeudi de 9h30 à 12h30,
Place de la Mairie

BIBLIOTHEQUE

Tél : 05 65 46 72 39
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
et le Samedi de 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 05 65 46 40 70
Lundi et mercredi : fermée
Mardi et jeudi : 9h -12h
vendredi : 9h-12h et 13h30 -16h30
Samedi : 9h - 11h45

ASSISTANCE SOCIALE

Tél : 05 65 76 52 80
Dans les bureaux de la Mairie, sur rendez-vous uniquement

DECHETTERIE

Tél : 07 50 59 67 33
Mardi, Mercredi, Vendredi de 15h à 18h
et le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Rappel des
Horaires**

POINT VERT (Crédit Agricole)

Un relai bancaire du Crédit Agricole installé dans des
commerces de proximité. Ils donnent aux clients l'accès au
service de retrait d'espèces
Tél : 05 65 61 60 81
Café - Tabac Al'Miech

DEPARTEMENT

Nathalie PUEL et Michel CAUSSE, nos conseillers
départementaux sont à votre disposition pour tout
renseignement. Contacter Nathalie Puel au 06 32 04 53 20 /
nathalie.puel@aveyron.fr

Etat-Civil 2025

(selon les registres d'état civil réglementaires)

NAISSANCES :

LAFRAGETTE Noémie (21/01)
BACQUIE Apolline (29/01)
SANDERS Raphaël (01/02)
MAZENQ Adryel (17/06)
TOULAS Raphaël (14/09)
SOULIE VILLENEUVE Ezio (02/10)

MARIAGES :

DOUAT Kévin / PREGONES Lucile (26/04)
COUDERC Pierre / BOS Juliette (28/06)
HEIRREWEGHE Bertrand / BRAS Valérie (09/08)

DECES :

BOUSQUET Armande, Léontine, Germaine,
Rosette (03/05) (veuve FERRIEU)
ANGLES Lucette, Marie, Adrienne (15/06) (veuve
MAZENQ)
TOLZA Jean, Claude (26/06)
SAUSSOL Geneviève, Marie, Noëla, Marcelle
(03/07) (épouse POMAREDE)
BOUDES Roger, Paulin, Henri (04/10)
MARRAGOU Marthe, Louise (28/11) (veuve
PORTES)
LABIT Jean-Paul, Justin, Louis (07/12)

TRANSCRIPTIONS de DECES :

(Dates des transcriptions)

BAILLARGUET Marie-France, Claudine (05/02)
(veuve CROSLAND)
JEAN Bernard, Lucien (12/02)
DEVERDUN Michel, François, Jacques (18/02)
CALMELS Andrée, Eliette, Juliette (03/04)
TROUCHE Denise, Albertine, Marie, Irma (20/05)
(veuve TROUCHE)
ANELARD Marie, Léonia (03/06) (veuve REY)
BONIS Henriette, Jeanne (19/09) (veuve DALLET)
CATHALA Monique, Francette, Gisèle, Henriette
(13/12) (veuve POUGENQ)

LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Le service de garderie est assuré dans les locaux
de l'école et accueille les enfants le matin de
7h15 à 8h50, et le soir de 16h30 à 18h45.

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 : le système de
facturation se fera sur le même principe que la
cantine : liste de présence et facturation au mois.
Le tarif est de 1€ le matin et 1€ le soir.
Pour plus de renseignements, veuillez contacter
la Mairie.

Autres numéros utiles

SERVICES	TÉLÉPHONE
Pharmacie de Cassagnes-Bégnohès	05 65 42 72 20
Cabinet médical du Docteur Weets	05 65 46 75 07
Cabinet médical du Docteur Fund	05 31 53 06 05
Cabinet d'infirmières - Résidence le Théron	05 65 74 24 80
Kinésithérapeute (Carrière) - Résidence le Théron	05 65 74 28 67
Ortophoniste (Drulhe) - Résidence le Théron	05 65 77 99 62
ADMR - Résidence le Théron	05 65 78 73 99
EHPA Le Théron	05 65 46 77 31
Pompes Funèbres Durand - Salon funéraire - Résidence le Théron	05 65 74 24 09
Musée du Charroi Rural	05 65 74 23 55
Piscine	05 65 46 79 67
École publique	05 65 46 71 28
Noé Montessori Ateliers pédagogiques (soutien scolaire, éveil musical) et Médiation équine	06 28 82 55 31
Maison paroissiale de Cassagnes	05 65 74 02 35
Centre des Finances Publiques - Espalion	05 65 44 24 00
Lévézou communauté des communes	05 65 58 15 81

COMMERÇANTS & ARTISANS	NOMS	TÉLÉPHONE
Epicerie - Boucherie	POUGET J.	05 65 74 22 46
La Ferme du Céor : yaourts, fromages	MASSOL R.	06 81 39 54 37
Café - Bureau de tabac – Presse - Loto « Al Miech »	CADARS C.	05 65 61 60 81
Esthéticienne Fleur de Peau	DAMMEKENS R.	07 84 21 76 57
O'Salon de Sonia	LACOSTE. S	06 27 67 46 69
Coiffeuse mixte à domicile de Mèche avec vous	BEUCHER C.	06 68 48 23 56
HUCALO consulting	HUCALO J.	06 26 18 87 26
Couvreur	ALBINET F.	05 65 74 22 01
Couvreur	LOPES S.	06 30 83 29 45
Catusse Métal Concept	CATUSSE M.	06 66 13 81 98
Café, Bar	CAILHOL N.	06 41 34 29 75
Rigal Construction Bois	RIGAL T.	06 33 92 04 50
SYCLOSE : Fermeture-automatisme-électricité-menuiserie	CRETIEN L.	06 22 22 58 38
Peintre	CIGAL F.	06 30 20 82 24
Electricien mention accessibilité	NEGRIER	05 65 46 74 51
Entreprise plâtrerie	MAILHES J.	06 73 14 32 52
Garage Renault	MONTEILLET	05 65 46 72 30
Serrurerie-Métallerie	GAUBERT B.	06 76 41 93 53
Entreprise de Maçonnerie	THOMAS M.	06 17 73 66 28
Paysagiste	BOUDOU D.	06 70 72 36 81
Paysagiste	CAILHOL D.	06 67 95 24 82
Minotier	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport Puel d'OC	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport - Produits agricoles	FOURCADIER J.P.	05 65 74 25 01
SARL Boudes Agri-Tp	BOUDES D.	06 89 77 82 99
Travaux publics	CAVALIE D.	05 65 67 45 52- 06 81 06 16 26
Guillaume Nettoyage	DEBUREAUX G.	06 79 33 15 16
“Les bois bruts” des maisons nature	NGUYEN A.	06 29 72 11 41
Les ateliers de Bradamante	HASS.FRAILE C.	06 77 62 24 60

Les Ateliers de Bradamante

Installée au cœur de notre commune, l'entreprise "Les Ateliers de Bradamante" est spécialisée dans la création textile en feutre. Alliant tradition et innovation, elle met en valeur ce matériau naturel et polyvalent pour concevoir des pièces uniques. Partant de la laine cardée essentiellement locale, Christine Haas-Fraile modèle le feutre pour réaliser des créations uniques ou sur mesure : accessoires, éléments de décoration ou pièces vestimentaires. Chaque réalisation est le fruit d'un travail et d'un savoir-faire minutieux, où la matière est modelée à la main. Ces réalisations sont disponibles sur commande ou sur les marchés artisanaux.

ateliers.bradamante@gmail.com /facebook « les ateliers de Bradamante ».
Site internet : ateliersbradamante.wixsite.com



“Les bois bruts” des maisons nature

Antoine NGUYEN est artisan charpentier depuis 30 ans dans la construction de fustes : maisons artisanales en rondins de bois bruts.

Ce sont des constructions écologiques et particulièrement confortables faites de troncs écorcés patiemment assemblés en gardant leur forme naturelle et qui viennent directement de forêts locales.

Chacune de ces maisons est unique et réalisée sur mesure et selon les besoins de chacun.

Vous avez un projet de fustes ou vous souhaitez obtenir des renseignements Contactez

Antoine NGUYEN

06 29 72 11 41

antoine@lesboisbruts.com

La Moulinerie, 12120 Salmiech



Météo Salmiech

Comme chaque année, notre Monsieur météo, Bernard VIGUIE, nous a transféré ses relevés de l'année : en 2025 la pluviométrie est en baisse par rapport à 2024. L'enneigement est en augmentation avec une fin d'année sous la neige.

	2024		2025		
	Pluie (mm)	Neige (cm)	Pluie (mm)	jour de gelée	Neige (cm)
Janvier	37	8	113	10	0
Février	127	1	23	12	3
Mars	110	7	115	7	0
Avril	103	0	89	0	0
Mai	147	0	74	0	0
Juin	73	0	40	0	0
Juillet	86	0	64	0	0
Août	43	0	82	0	0
Septembre	113	0	70	0	0
Octobre	144	0	115	0	0
Novembre	63	0	117	8	5
Décembre	90	0	95	7	20
	1136	16	997	44	28

Rappel 2023 : Pluie 1165 / Neige 29

Cette année la colonne des jours de gelée a été ajoutée, une information pertinente supplémentaire.

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Délibérations municipales 2025

Retrouvez les délibérations municipales 2025 sur le site internet de la Mairie.



Associations et subventions versées

Nom de l'association	Coordonnées	Montant
Les clampins du Lagast	lesclampins.lagast@orange.fr	/
APE	elise.costes@hotmail.fr	500€
AJS	06 72 34 87 03 - 06 29 21 21 35	150€
Comité des fêtes	adrien.mazenq@hotmail.fr - 06 76 00 54 65	1 000€
Tennis Club Salmiech	tcsalmiech@gmail.com	500€
Les archers du Céor	06 27 73 09 73	400€
Les seniors du Céor	lesseniordsduceor@orange.fr	500€
ADMR	05 65 78 73 99 - salmiech@fede12.admr	300€
Les amis du clocher de ST-Amans	amisclocher.amans@orange.fr	400€
Les amis du Musée	thierry.palazetti@sfr.fr	500€
Infos Tourisme		/
Familles rurales Salmiech	06 81 17 40 05 - 06 70 01 48 57	600€
Pareloup Céor Foot	pareloupceor12@gmail.com	500€
Levezou Segala Aveyron XV	lsa15@orange.fr	200€
L'étoile sportive - Basket	06 70 27 74 25	/
FNACA		100€
Bérimbau d'oc	contact@capueval.com	

Cotisations et Contributions annuelles versées

Service incendie (SDIS)	15 528,81€
SIVU centre de secours de Cassagnes	182,29€
Aveyron Ingénierie	764€
Région Occitanie - Transport scolaire	9 948,75€
Comité national des Actions Sociales	1 998€
Aveyron Ingénierie - Urbanisme	5 500€

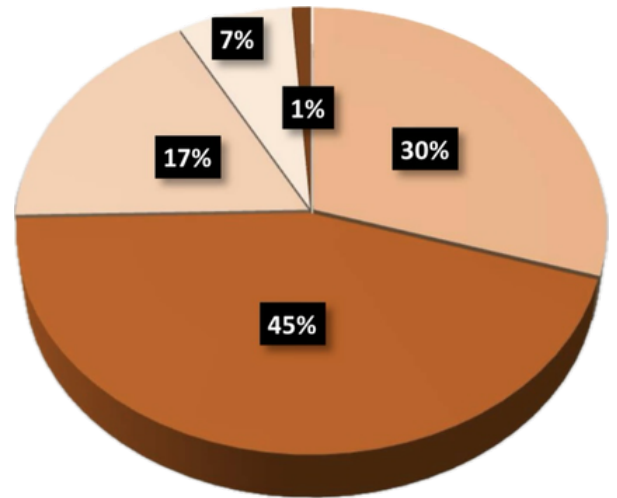
Association des Maires 12 (adhésion)	442,14€
SMICA (logiciel et application de travail)	1 665€
Vérification Extincteurs et changement	406,61€
Syndicat intercommunal AGEDI (logiciel et application de travail)	1 710€
SIEDA - Entretien E.P	2 907€

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Bilan financier 2025 du budget principal de la Commune à la date du 12 février 2026

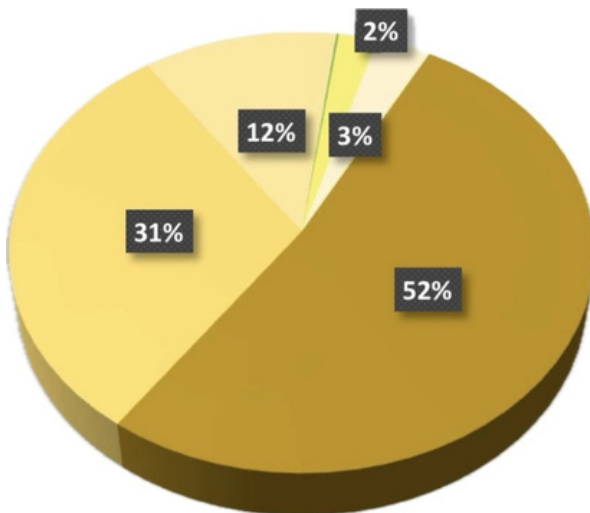
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de gestion générales (chap 60, 61, 62 et 63)	180 356,02
Charges du personnel et des élus (chap 64)	272 023,86
Autres charges (chap 65, 67 et 73)	105 375,59
Charges Financières (chap 66)	41 457,48
Dotation aux amortissements	6 844,00
TOTAL	606 056,95

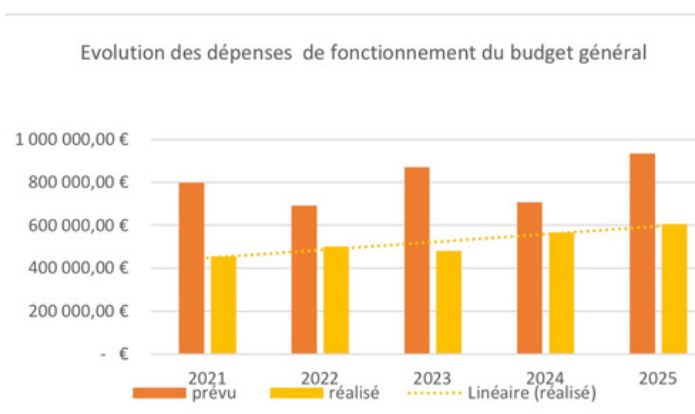


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

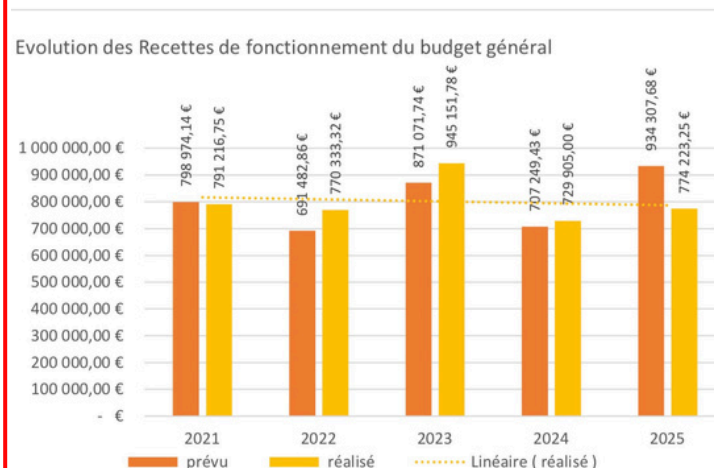
Charges de personnel -remboursement	18 186,63
Vente - Redevances (chap 70)	25 559,00
Impôts et taxes (chap 73)	402 826,73
Dotations : DGF, ... (chap 74)	235 401,50
Autres produits de gestion courante : loyers,....	91 317,30
Produits divers	932,09
TOTAL	774 223,25



Evolution des dépenses de fonctionnement



Evolution des recettes de fonctionnement

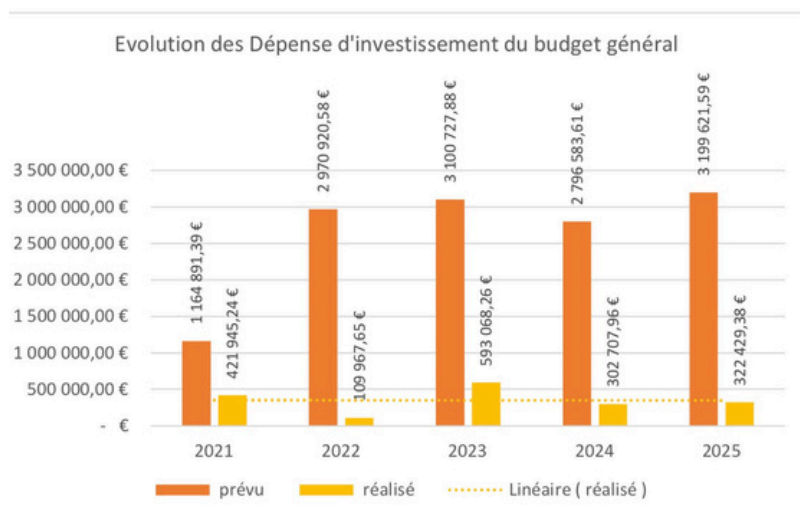


La Vie Communale : quelques données chiffrées

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Bâtiments communaux	8 769,83
Ecole	61 263,92
Ancien lotissement	1 658,88
Annexe musée	360,00
Aire de jeux / Bornes canines	1733,00
Eglise Saint-Amons	2 458,15
Enfouissement	1 684,80
Emprunts et dettes	149 102, 57
Projet global culturel	5 410,13
Eclairage public	1 086,35
Immo corporelles (intégration des lotissements pépinières)	88 901,75
TOTAL	322 429,38

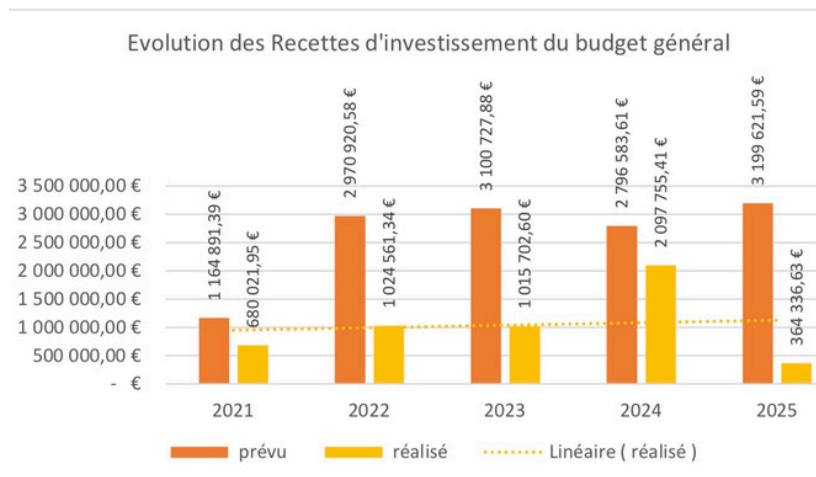
Evolution des dépenses d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Aménagement RD en traverse solde subvention	29 288,97
Régularisation des avances faites aux budgets lotissements pépinières	177 533,41
Ecole	50 000,00
Opérations Financières (FCTVA, caution, excédent de fonctionnement*, ...)	175 863,66
Opération d'ordre	6 879,00
Immo corporelles (intégration des lotissements pépinières)	88 901,75
TOTAL	528 466,79

Evolution des recettes d'investissement



*l'excédent financier de la section de fonctionnement correspond à un auto financement de la section d'investissement.

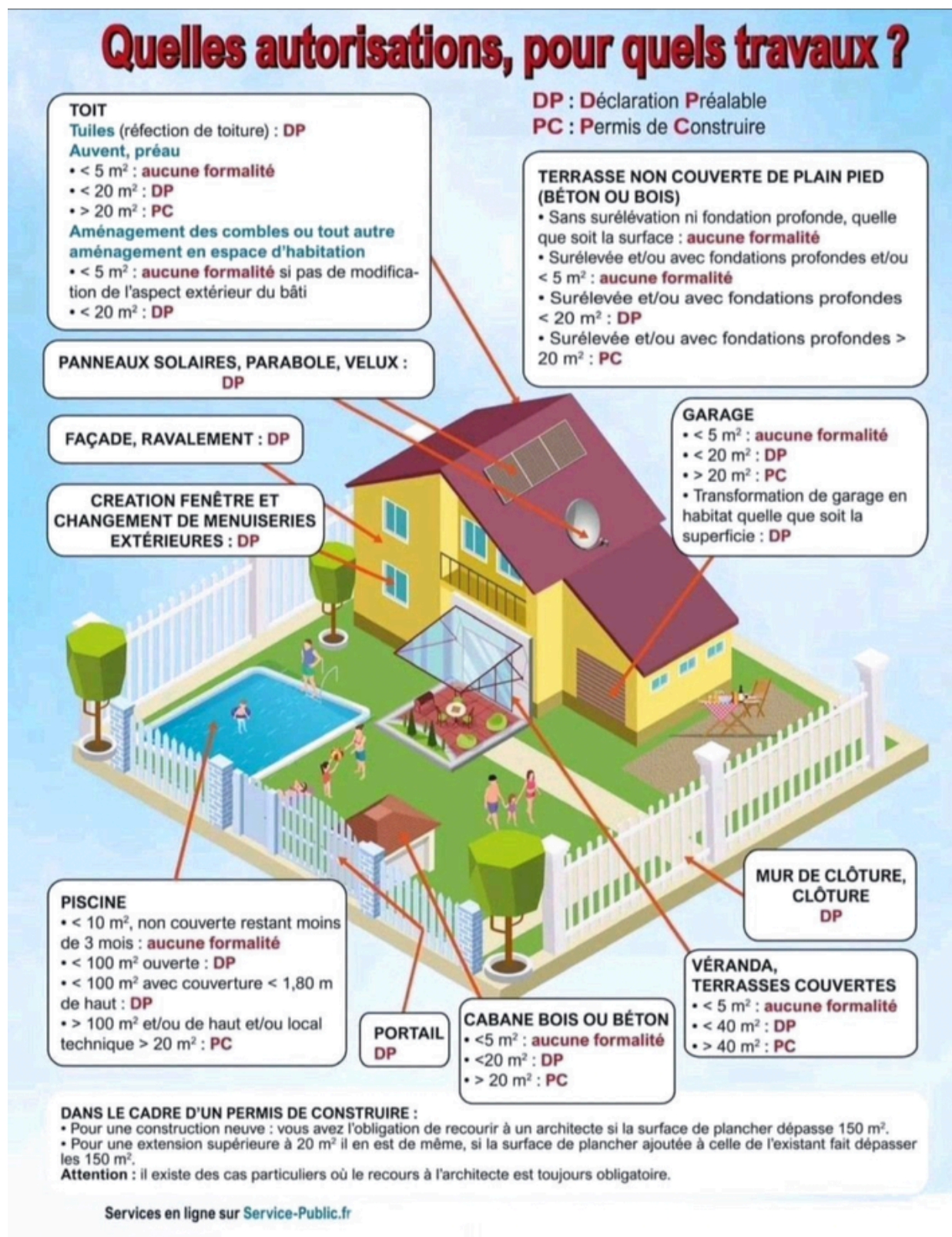
Le recensement de la population s'est déroulé du 13 janvier au 14 février, il permet de connaître la population de la commune et d'adapter ainsi les services publics (école, équipements sportifs, équipements pour les personnes âgées,...) et de planifier les projets d'aménagement et de développement.

Les données issues de cette enquête rentrent également en considération dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'Etat, l'une des ressources principales de la section de fonctionnement. Son montant tient compte des variations de la population. Pour rappel voici les derniers chiffres officiels de la population Salmiéchoise selon l'INSEE : 2006 : 703 ; 2011 : 735 ; 2016 765 et 2022 : 764 habitants. Vous pourrez trouver les résultats du recensement 2026 sur le site officiel de l'INSEE.

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Les actes et règles d'urbanisme

Les autorisations d'urbanisme permettent de contrôler la conformité des travaux de construction ou d'aménagement aux règles d'urbanisme que celles-ci relèvent de la réglementation nationale (code de l'urbanisme) ou bien de documents locaux (PLUI). Il existe différents types d'autorisations, dont le champ d'application dépend en grande partie de la nature du projet réalisé : de la simple **déclaration préalable jusqu'au permis de construire**, en passant par le permis de démolir et le permis d'aménager.



La Vie Communale : quelques données chiffrées

La Commune a délégué l'instruction des demandes d'urbanisme à l'Agence départementale Aveyron Ingénierie. La mairie transmet le dossier à Aveyron ingénierie qui l'instruit selon une **phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité du projet. Après instruction, le service rend au maire la décision sous forme d'arrêté à signer.** Le refus d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable ne peut être fondé que sur le non-respect de la réglementation en matière d'urbanisme. Un refus qui ne serait pas fondé sur une disposition légale ou réglementaire serait illégal. A l'inverse, une décision attribuant la demande ne doit pas être contraire aux règles.

Les différents tarifs appliqués par Aveyron Ingénierie pour l'instruction des dossiers d'urbanismes sont inchangés depuis 2023 :

- Certificat d'urbanisme b (C.U b) - 100 €
- Permis de construire (P.C) - 250 €
- Permis de démolir - 110 €
- Déclaration préalable (D.P) - 130 €
- Permis d'aménager (P.A) - 300 €
- Permis modificatif (P.C / P.A) ou arrêté dans le cadre de l'évolution d'un lotissement (P.A) : arrêté de cessibilité de lots, de création de lots ... - 110 €

Les dossiers de demande sont à déposer en mairie.

Ce service bien que gratuit pour les administrés, représente un coût pour la commune soit un total de **5 500 euros** en 2025. Nous avons reçu **29 certificats d'urbanisme (CU)**, **20 déclarations préalables (DP)** et **9 permis de construire (PC)**.

Taxe d'aménagement

Vous souhaitez construire un abri dans votre jardin, une piscine ou une autre construction ? Vous serez peut-être redevable de la taxe d'aménagement. Cette taxe est un impôt local perçu par la Commune et le Département. Cet impôt sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futurs aménagements et constructions. A Salmiech, le taux de la taxe d'aménagement est de 2%.

Retrouvez plus d'informations sur le site economie.gouv.fr (taxes d'aménagement.)

Entretien voirie

En 2024, la Communauté de communes Pays de Salars, dans le cadre de sa compétence « voirie » a réalisé un état des lieux du réseau routier d'intérêt communautaire de ses 9 communes.

Au regard du résultat de ce bilan et des gros besoins nécessaires, la commission « voirie » a décidé de contracter un emprunt important afin d'engager rapidement, un programme exceptionnel de travaux de modernisation, d'entretien et de remise en état.

Pour rappel en 2024 une somme de 220 000 € avait été affectée à la réfection de la route de la Pailhousie.

En 2025, une enveloppe budgétaire de l'ordre de 230 000 € a été allouée à la commune ce qui a permis la remise en état de plusieurs voies communales notamment :

La route du Moulin d'Angles, la route d'Auriac Lagast, la route de Cransac, la route de Vabres, la route du Salès, la route de Calméjane

Au sein du village : la rue Elie Pons, la rue du Foirail, la place des Deux Tours, le parking de la salle des fêtes, le parking de la piscine, le parking du centre.

La Vie Communale : informations diverses

Les Travaux 2025

- Début de la construction de la nouvelle école
- Poursuite de la mise en place de la Fibre optique
- Réfection des voiries
- Remplacement de la porte de la sacristie à l'église Saint Amans
- Remplacement du rideau à la salle polyvalente

Les Projets 2026

- Poursuite des travaux de la nouvelle école
- Finalisation de la mise en place de la Fibre optique
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la salle polyvalente
- Restauration du retable de l'église Saint Amans

TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES

Salle des fêtes	Pour les résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	180.00€ 60.00€	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : 60.00 € / jour Chèque caution à la remise des clefs : 500.00 €
	Pour les associations de la Commune	GRATUIT	
	Pour les associations hors Commune	190.00€	
	Pour les non-résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	500.00€ 60.00€	
Salle de réunion	Pour les résidents de la Commune	70.00€	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : 20.00 € / jour Chèque caution à la remise des clefs : 500.00 €
	Pour les non-résidents de la Commune	120.00€	
	Associations hors Commune	120.00€	
	Organismes hors Commune	50.00€	

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé pour toute réservation. Les réservations pour les particuliers se font prioritairement sur les vacances scolaires.

Location d'une benne Communale

Tout résident de la commune a la possibilité de louer une benne communale au tarif de 50 € /jour, avec un enlèvement par jour. Les services communaux se chargent de la mise en place de la benne au domicile du demandeur ainsi que de l'enlèvement vers la déchèterie. **Les déchets doivent être triés sous peine d'une amende de 50€.**

Pour connaître les conditions de mise à disposition et de réservation, merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

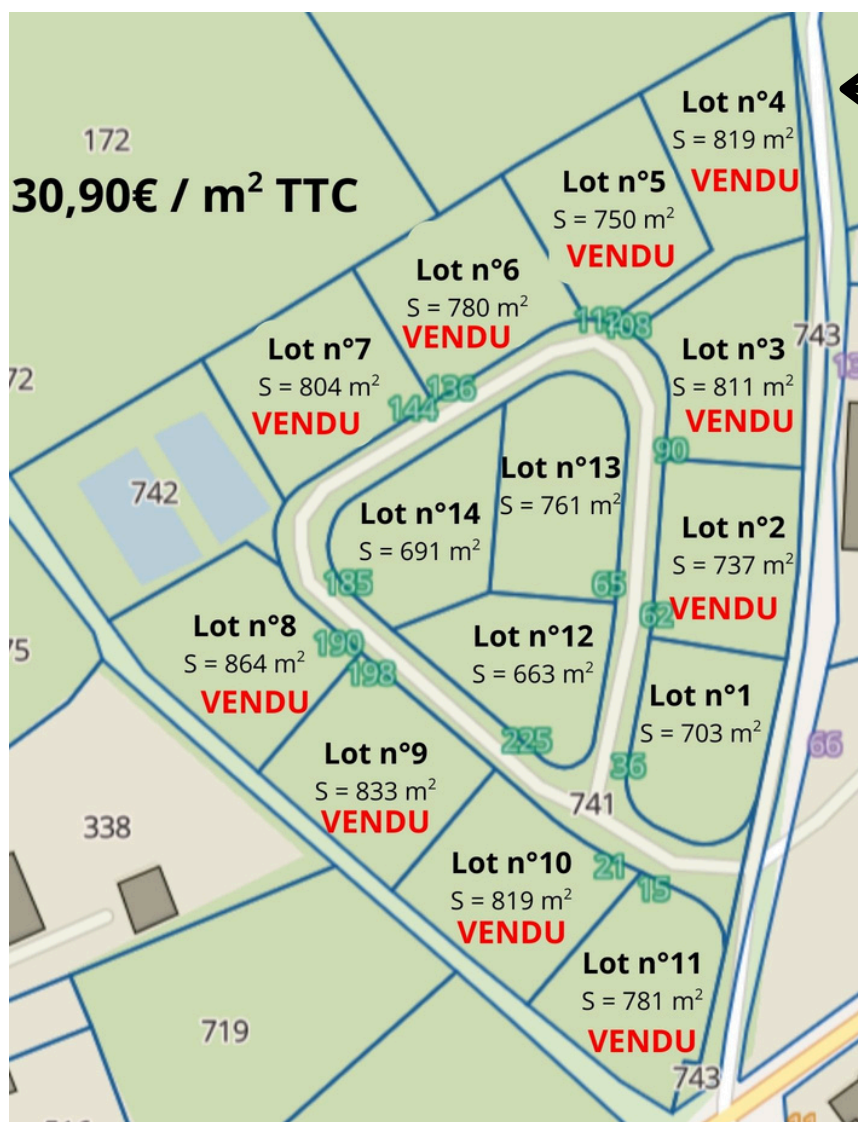
Aire naturelle de camping

L'ouverture administrative de l'aire naturelle de camping est fixée du 1er juillet au 31 août. Tous les campeurs, visiteurs, invités doivent s'enregistrer dès leur arrivée à la mairie. L'aire de camping est ouverte à tous les campeurs dans la mesure de la place disponible. Les jeunes de moins de 16 ans ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'un adulte pouvant répondre de leurs actes ou porteurs d'une autorisation écrite de leur représentant légal.

La Vie Communale : informations diverses

Nouveau lotissement et terrains à vendre

Dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) la municipalité décidait en 2021, la création d'un nouveau lotissement. Idéalement situé en haut du village et exposé plein sud, 14 lots étaient proposés à la vente à usage d'habitation, d'une superficie variant de 660 à 880 m² au prix de 30,90 euros TTC le mètre carré. À ce jour il ne reste plus que 4 lots disponibles de 663 à 761 m². L'aménagement (voirie, divers réseaux) est terminé depuis juin 2023.



Lotissement Les Hauts de Salmiech

Prix au m²: 30.90€ TTC

Lots restant à la vente :

Lot n°1 : 703 m²

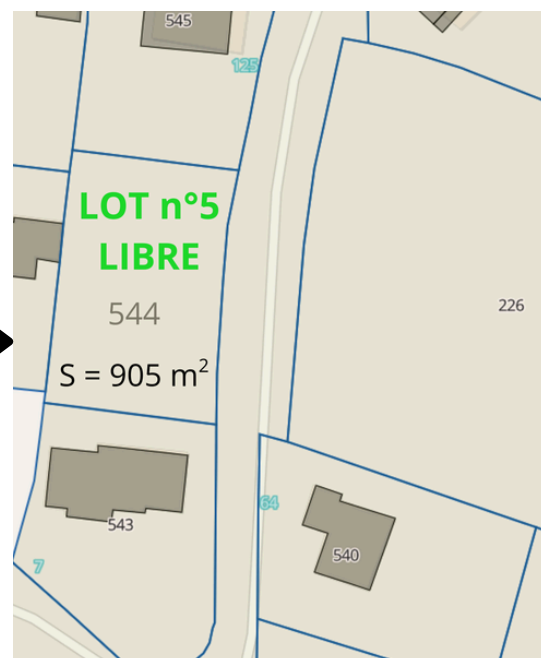
Lot n°12 : 663 m²

Lot n°13 : 761 m²

Lot n°14 : 691 m²

Lotissement La Pépinière 1

Lot n°5 : parcelle 544 de 905 m²
disponible à la vente
Prix au m²: 23.38€ TTC



La Vie Communale : informations diverses

Transfert de compétence assainissement

Dans le cadre de la loi NOTRe, le conseil municipal de Salmiech a validé le transfert de cette compétence vers le Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala (SMELS) à compter du 1er janvier 2026.

Ce transfert permet une mutualisation des services pour 16 communes, une professionnalisation des équipes face à des contraintes réglementaires et la prise en compte des enjeux environnementaux et touristiques.

Ce transfert est une co-construction de ce service entre la commune et le SMELS qui travaillent ensemble pour en garantir l'efficacité. Ce bénéfice s'accompagne d'une harmonisation tarifaire à la hausse sur l'ensemble des 16 communes qui transfèrent la compétence "assainissement collectif" au SMELS. Considérant le contexte économique actuel, et avec le soucis de l'intérêt de chacun et de l'intérêt général que représente cette mutualisation sur le long terme, cette hausse se fera progressivement par paliers sur plusieurs années.

RAPPEL

Ces évolutions concernent uniquement les habitants raccordés à l'assainissement collectif :

- la compétence "Assainissement non collectif" reste gérée par la communauté de communes
- la gestion des eaux pluviales reste une compétence communale

Il ne faut pas jeter de lingettes même biodégradables ou autres déchets et produits chimiques dans les sanitaires.



Un premier retour sur la collecte des biodéchets

Chaque année les Aveyronnais jettent environ 52 579 tonnes d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle noire soit 189,3 kg/habitant. Depuis plusieurs années, le SYDOM et ses adhérents œuvrent pour réduire les déchets présents dans les ordures ménagères résiduelles en proposant différentes filières de tri et/ou valorisation selon la nature des déchets et ainsi répondre aux objectifs ambitieux de réduction des déchets portés par les lois de transition énergétique pour la croissance verte et anti gaspillage pour une économie circulaire.

Les déchets organiques peuvent être compostés en fond de jardin ou collectés en sacs oranges pour une valorisation par méthanisation. L'utilisation des sacs oranges sur le territoire a permis de valoriser déjà 12,71 kg de biodéchets par habitant et par an. Il est nécessaire de poursuivre dans cette voie en incitant davantage les citoyens à s'engager activement dans cette initiative vertueuse pour notre environnement.

Pour information la nouvelle communauté de communes du Lévézou ne transmettra plus de grands sacs poubelle noirs pour les entreprises.

Pour rappel : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est un impôt dû par les propriétaires d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il sert à financer la collecte et le traitement des déchets ménagers. La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière c'est-à-dire en multipliant la moitié de la valeur locative cadastrale par le taux fixé par la communauté de commune (13%). C'est une taxe annexe à la taxe foncière.

La Vie Communale : informations diverses

Transports scolaires

Le Conseil Départemental ayant révisé la carte scolaire, la Commune de Salmiech se trouve intégralement dans le secteur scolaire du collège public de Réquista. La Région a la compétence exclusive des transports scolaires et organise les circuits, cependant l'inscription doit se faire auprès de la mairie.

Le montant de la part communale par élève ayant droit à compter de l'année 2024-2025 s'établit à :

- 189,50€ (par élève demi-pensionnaire de l'école primaire au lycée)
- 94,75€ (par élève interne du collège au lycée)

Cette année ce sont 47 élèves demi-pensionnaires et 11 élèves internes qui sont ayant droit, pour un coût total de 9 948.75€ pour la commune.

Vous pouvez consulter le site internet de la Région pour les modalités des transports scolaires : <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-aveyron> ou contacter le 0 806 800 350 -appel gratuit.



Quelques données de la Rur@linette en 2025

- Bilan du 01/01/2025 au 30/09/2025 :

- 17 permanences
- 90 personnes accompagnées
- 243 démarches
- Une moyenne de 14,3 démarches par permanence

Salmiech est une permanence à la fréquentation très stable depuis trois ans. La Rur@linette est pleinement ancrée dans les habitudes des utilisateurs. Les personnes qui viennent à la permanence de Salmiech habitent majoritairement à Salmiech même, ou dans les communes voisines (Arviu, Comps-la-Grand-Ville, Meljac, Réquista).

C'est quoi ce truc ?

La rur@linette est un guichet unique itinérant, gratuit et ouvert à tous qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Quand ?

Semaines impaires, les jeudis matin de 9H00 à 12H30, place de la Mairie

Pour qui ?

Deux animatrices France Services sont formées et disponibles pour accompagner les usagers et faciliter l'utilisation de l'outil informatique pour la plupart des démarches administratives en ligne, habilitées à faire les démarches pour le compte de l'utilisateur.

Les +

Accueil, information, orientation - Confidentialité respectée – Ordinateur en accès libre, imprimante, scanner - Accompagnement aux démarches administratives.

(AMELI, Pôle Emploi, France Connect, mon espace santé, SIA .../...)

N'hésitez pas à téléphoner afin de faire le point sur vos besoins et préparer ainsi votre venue !

06 42 79 23 04



Permanence du 1er semestre 2026 du camping-car France Services - LA Rur@LINETTE
LE JEUDI / SEMAINES IMPAIRES
SALMIECH de 9h30 à 12h30 à côté de la mairie

15 janvier 29 janvier	12 février 26 février	12 mars 26 mars	9 avril 23 avril	7 mai 21 mai	4 juin 18 juin
--	--	----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	---------------------------------

Pour plus d'informations, les flyers de la rur@linette sont en libre service à la Mairie.

La Vie Communale : informations diverses

Passeports et Cartes d'identité

Rappel des formalités pour passeports et Cartes Nationales d'Identité (CNI)

La Mairie de Salmiech n'a pas la compétence pour la réalisation des Passeports et des Cartes Nationales d'identité. La demande doit être déposée auprès de l'une des communes habilitées par l'Etat pour le recueil des dossiers. Dans le département de l'Aveyron, dix-huit communes sont agréées : Belmont-sur-Rance, Capdenac-Gare, Decazeville, Espalion, Laguiole, **Luc-la-Primaube**, Marcillac, Millau, Mur-de-Barrez, Naucelle, Onet-le-Château, **Réquista**, Rieupeyroux, Rodez, Saint-Affrique, Salles-Curan, Séverac d'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue.

Un service de pré-demande en ligne est obligatoire : les usagers doivent établir une pré-demande de passeport ou de CNI par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Conseil : La Ruralinette peut vous accompagner dans cette démarche. Si vous avez prochainement besoin d'un titre d'identité français pour partir en voyage, effectuer une démarche administrative, se présenter à un examen (permis de conduire, examen scolaire, concours ...), il est important d'anticiper au maximum votre demande.

RAPPEL

Bientôt 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics, elle vous permet aussi d'obtenir votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Dès vos 16 ans, rendez vous en mairie avec votre carte d'identité, une attestation de domicile et le livret de famille pour réaliser la démarche.



Éclairage public

Pour toute défaillance des lampes de l'éclairage public, veuillez le signaler à la mairie, afin qu'une demande d'intervention soit faite auprès du Sieda, seul habilité à mandater le prestataire en charge de la maintenance.



Défibrillateurs

Pour information, des défibrillateurs devant la salle polyvalente, dans le bâtiment de la piscine et à l'entrée de la pépinière départementale sont à votre disposition.



La Vie Communale : informations diverses

Votre situation concernant la Fibre Optique

A ce jour, tous les locaux sont raccordables sur la commune. Les foyers déjà éligibles à la Fibre peuvent souscrire à un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix. Pour les locaux raccordables à la demande, une démarche est nécessaire pour faire la démarche.



Suivez l'avancement de votre raccordement sur la carte de déploiement sur : <https://cartefibre.arcep.fr/>

Sur la cartographie d'ALL Fibre, votre logement est identifié par une pastille :

- **VERTE** : La fibre est disponible à la commercialisation, reprochez vous de votre opérateur pour la suite des démarches.
- **BLEUE** : la fibre est en cours de déploiement et sera prochainement disponible.
- **ROSE** : votre logement est en zone de raccordement à la demande. Retrouvez le guide pratique pour vous aider dans votre démarche sur le site internet ou à la mairie.

Le secrétariat de mairie a la possibilité de vous aider dans vos démarches et de vous accompagner pour faire la demande de raccordement. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes questions ou accompagnement.

Nous rappelons que la mairie n'a pas la compétence pour l'avancement de la fibre, ce travail est à l'échelle du Département. Le déploiement se raisonne sur trois départements (Aveyron, Lot, Lozère) et est porté par l'organisme ALL FIBRE. Pour plus d'informations, retrouvez toutes les informations sur le site de ALL FIBRE.

La fermeture commerciale des offres cuivres a eu lieu fin 2025, les abonnements cuivres en cours sont maintenus jusqu'en 2030. La fermeture du cuivre se fait progressivement jusqu'en 2030. Nous conseillons fortement chaque administré a faire la démarche pour l'installation de la fibre.

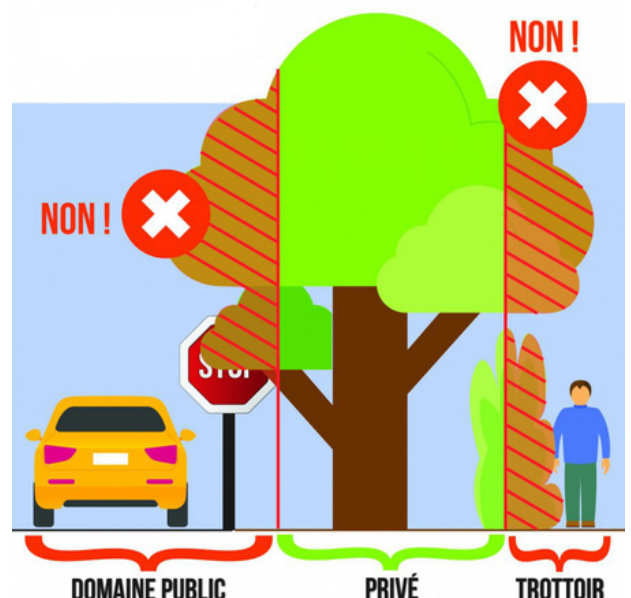


Tailles des Haies et des Arbres entretien devant les portes, jardins

RAPPEL

Pour mieux vivre ensemble respectons quelques règles de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens. Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers et d'assurer la sécurité routière.

L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté, c'est l'affaire de tous. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagé si un accident survenait.



Salmiech s'engage pour l'enfance

L'école de Salmiech, ouverte sur le monde

Cette année, l'école du village de Salmiech accueille 40 enfants, encadrés par deux enseignantes, Laetitia Assié et Amélie Arles, accompagnées de Kaoutar Lacheret, ATSEM.

Le projet pédagogique de l'année invite les élèves à partir à la découverte des différents continents et du monde qui les entoure. Dans ce cadre, les enfants ont également exploré les richesses de notre territoire aveyronnais à travers plusieurs sorties : visite des caves de Roquefort, du viaduc de Millau, du village médiéval de La Couvertoirade, découverte d'une coutellerie et d'une fromagerie à Laguiole, sans oublier un repas convivial dans un buron.

Ce projet riche et fédérateur permettra aux enfants d'apprendre autrement, en alliant ouverture culturelle, découverte du patrimoine local et convivialité.



La cantine est fréquentée par la quasi totalité des élèves, ils sont sensibilisés au tri des déchets. Les enfants ont bon appétit et goûtent à tout ce qui est proposé par le traiteur. Les menus sont consultables sur le site [**nos invités traiteur**](#) et les modifications de présence se font jusqu'au mercredi 18h30 pour la semaine suivante.

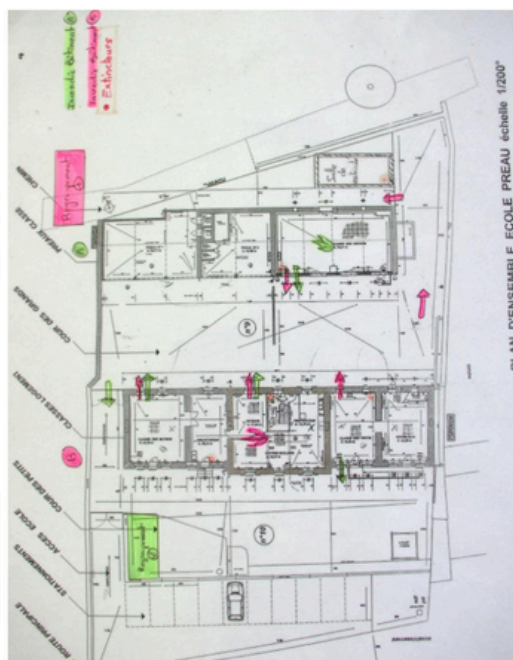
La garderie ouvre le matin à 7h15, ferme le soir à 18h45 et accueille beaucoup d'enfants. Le soir après le goûter, ils sortent au moins 10-15 minutes lorsque le temps le permet. L'été, la garderie du soir se fait presque principalement à l'extérieur. Ils ont à disposition différents jeux (balles, ballons, raquettes, cerceaux etc.). Des activités manuelles leur sont également proposées, la mairie investit régulièrement dans l'achat et le remplacement des jeux et du matériel.

La construction de la nouvelle école

Depuis le mois de décembre, a débuté la phase opérationnelle de « L'école des Méandres du Céor – Pôle Enfance ».

Les terrassements généraux et des différents réseaux sont livrés depuis la fin janvier, malgré une météo défavorable. La grue a été positionnée sur le chantier et une visite commune est programmée avant toute intervention sur site. A l'issue de cette inspection, les travaux de gros œuvre pourront débuter dès mi février. En quelques lignes nous vous avons présenté le planning de cette opération, et ci-dessous des graphiques représentatifs déroulent les enjeux et les objectifs du projet. Une construction significative d'une démarche d'amélioration du service éducatif d'une zone rurale et d'un point d'ancrage territorial.

L'école publique actuelle



Plan masse

Un projet compact et intégré au paysage qui désenclave les équipements publics existants

La construction de la nouvelle école

Un projet engagé aux ambitions exemplaires



- + Bâtiment Durable Occitanie (BDO)
- + Maîtrise des Usages (MU)
- + Système Participatif de Garantie (SPG)



20 POINTS



40 POINTS



60 POINTS



90 POINTS

RE2020 si chauffé à $T^* \geq 12^\circ\text{C}$
Bioclimatisme
Espaces extérieurs aménagés
Essences végétales adaptées
Suivi des consommations
(eau et énergies)

Confort d'été sans
climatisation
Chantier propre
Coût global
Matériaux écoperformants
(4 pts mini)
Sous-comptage des consommations
(suivi et enregistrement)

Confort d'été selon STD
(heures d'inconfort à 28°C
< 120h)
Niveau Effinergie RE2020
BEPOS
Matériaux écoperformants
(6 pts mini)
Test d'étanchéité à l'air
et recherche des fuites

Confort d'été selon STD
(heures d'inconfort à 28°C
< 90h)
Matériaux écoperformants
(8 pts mini)

Synthèse du projet à travers les thèmes du référentiel



Créer un pôle d'équipements publics
Désenclaver et relier les espaces avoisinants
Marquer l'entrée du bourg par 1 bâtiment signal



Une étude poussée sur chaque matériau
utilisés >> biosourcés et bas carbone



Le choix des meilleurs scénarios possibles
pour répondre aux exigences énergétiques



Peu de consommations d'eau
Mettre en lien l'eau et les enfants.



Un projet conçu en étroite collaboration
avec les usagers



Un confort en adéquation avec l'usage du lieu,
en toute saison.



Une gestion intégrée depuis la phase
programmation

Toujours autant de succès pour la semaine des Drolles



Suite au succès des trois précédentes éditions, la semaine des “drolles” s’est déroulée cette année du 15 au 18 juillet. Cette semaine d’animation est chaque année destinée aux enfants de la Commune de 3 à 12 ans. Merci à Marion (chargée de projets culturels) et Pauline (service civique) qui ont travaillé bien en amont sur son organisation (programmation, lien avec les partenaires, réservations, inscriptions, communication, installation ...) pour que cette nouvelle édition soit toujours autant une réussite !

Au programme de cette année : tir à l’arc, poney, pêche, peinture, football, tennis, musique... et une journée au jardin des bêtes de Gages, pour conclure cette semaine déjà bien chargée.



Les inscriptions sont toujours prises d’assaut, 5 places supplémentaires ont été ouvertes cette année pour un total de 30 enfants par jour contre 25 l’année dernière. Les animations gratuites pour les enfants étaient prises en charge par la municipalité. Chaque année les animatrices veillent à améliorer la gestion des temps d’animations, des temps calmes et des repas. En fin de chaque journée un résumé et des photos sont envoyés aux parents pour les informer du déroulement des activités.



La municipalité remercie les associations sportives salmiechoises qui ont participé. La mobilisation conjointe des élus, des parents et des partenaires a permis une parfaite réussite de cette nouvelle édition.

Le Noël des enfants de la Commune annulé, évènement reporté

Depuis plusieurs années la commune offre une journée de Noël pour les enfants de Salmiech. Suite au succès rencontré ces deux dernières années avec le cinéma itinérant Mondes et Multitudes, il avait été décidé de renouveler ce partenariat. Cette journée de partage intergénérationnel était programmée le 22 décembre à la résidence Le Théron.

Or, ce matin-là un important épisode neigeux s’est lui aussi invité bloquant les intervenants du cinéma sur la route et nous avons dû annuler cette belle festivité à la dernière minute. Cette rencontre entre enfants et résidents doit être reprogrammée en début d’année avec un thème de journée qui est en cours de réflexion.

Les actions sportives et culturelles du PETR

Le PETR-Syndicat mixte du Lévézou par l'intermédiaire de son éducateur sportif territorial Fred Mallavan a proposé pour la commune de Salmiech en 2025 :

Programmations	Périodes - Nombre de Séances/Stages	participant(e)s totaux	Salmiéchois(e)s intéressé(e)s
Ecoles Multisports	(avril à juillet) 11 séances - Skate Board + Trotti+ Roller	146	13
Stage Sportifs HIVER 2025	17 au 21 février (5 stages) - 126 places (dont un stage le 19 février sur Salmiech)	114	9
Stage Sportifs PAQUES 2025	14 au 18 avril (19 stages) - 100 places	207	19
Stage Sportifs TOUSSAINT 2025	20 au 24 octobre - 168 places (dont un stage le 20 octobre sur Salmiech)	124	4

Le programme de 2026 :

- « Écoles Multisports » les mercredis de 10h45 à 12h00 de janvier à mars 2026
- Stages Sportifs d'Hiver 2026 du 23 au 27 février
- « Animations Sport 60+ » (les mercredis de 15h00 à 16h15 de fin mars à début juillet 2026
- Stages Sportifs de Pâques 2026 du 20 au 24 avril
- L' « Aprèm' Multisport » le mercredi 17 juin 2026
- Le « Beach Lévézou tour 2026 » du 13 juillet au 07 août
- les Stages Sportifs de Toussaint 2026 du 19 au 23 octobre

Pour tout contact, envoyez un mail à sport@levevou.fr ou téléphonez au 05 65 74 35 04 et/ou 06 30 26 62 64. Retrouvez-nous sur la page Facebook Animation Sportive en Lévézou pour toutes les informations et inscriptions (site levevou.fr Animer le Lévézou) ainsi que sur le site de la mairie.

Le Festival d'Automne

Tout au long de l'année 2025, le Syndicat Mixte du Lévézou a proposé une programmation culturelle riche et variée, destinée à faire rayonner la culture dans toutes les communes du territoire. Cinéma, spectacles vivants, festivals et concerts : cette dynamique culturelle a permis d'aller à la rencontre des habitants, de soutenir la vie locale et d'offrir des moments de découverte à tous les publics.

Du 17 octobre au 16 novembre, le Lévézou a vécu au rythme du festival « Polar, Magie, etc. », un événement organisé par le Syndicat Mixte en collaboration avec les bibliothèques et médiathèques de Vezins-de-Lévézou, Salmiech, Arvieu, Pont-de-Salars, Villefranche-de-Panat et Ségur.

Cette édition 2025 a proposé 21 animations, mêlant ateliers de magie, spectacles, cafés-polars, rencontres littéraires, ateliers créatifs (effets spéciaux, flip book, gnome d'automne), séances de cinéma, escape games ou encore après-midi jeux.

Un programme pensé pour tous les publics : des tout-petits aux adultes, en passant par les familles et les adolescents. Ce festival gratuit, pour la majorité des animations, et ouvert à tous continue de s'imposer comme un rendez-vous incontournable de l'automne.

Salmiech a accueilli le spectacle DR troll le 21 octobre, les réservations ont vite été pris d'assaut avec un total de 50 personnes présentes au spectacle.

Le 8 novembre nous avons proposé une animation Flipbook avec Maison Fourmille. 11 participants ont pu repartir ravis avec leur création.

Les deux animations ont rencontré un succès auprès des enfants et des parents, une réussite pour Salmiech !



Les actions d'EPAGE VIAUR sur la commune

Les travaux

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Vaur est un syndicat qui pour mission la gestion des grand cycle de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin du Vaur (GEMAPI). Une de ses missions est restaurer la qualité des milieux aquatiques du bassin du Vaur selon un programme de travaux définis à l'issu de diagnostics de terrain. Ainsi dans le cadre de ces actions plusieurs passages busés ont été supprimés et remplacés par des passerelles pour reconnecter les tronçons aquatiques et renforcer les corridors écologiques.

Ce type d'aménagement a été notamment réalisé sur le ruisseau de Clauzelles et sur le Céor entre la Croix de Vabre et Montginoux (commune d'Arviu).



Sciences participatives

L'EPAGE Vaur a installé à l'aire de jeu derrière la mairie, fin avril, un pupitre invitant le public à participer à un programme de science participative. L'activité est de noter la hauteur d'eau du Céor, lue sur une règle graduée installée en face, et envoyer l'information ainsi qu'une photo de la rivière via un formulaire. Sur plusieurs années, l'objectif est de cumuler des observations qui pourront permettre de mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant, d'une saison à l'autre et servira l'observatoire du changement climatique. On note un niveau bas estival (25cm environ) et doublé sur les périodes printanière et hivernale. Les données sont visibles sur le site <https://contribuez.epage-viaur.com/>, chacun est invité à participer.

La fête du Vaur

Chaque année l'EPAGE organise la "fête du Vaur" afin de faire connaître la structure et sensibiliser aux enjeux de l'eau et aux milieux naturels. Cette année c'est Salmiech qui a accueilli cet événement du vendredi 20 au dimanche 22 juin. Réservée aux scolaires, la journée du vendredi a permis à 116 enfants venant de 4 écoles (6 classes) de profiter des diverses activités (VTT, tir à l'arc, tyrolienne, mini parcours, château gonflable, tour d'escalade et de participer aux ateliers proposés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et la Fédération de la Pêche 12. Un goûter offert par l'Epape Vaur est venu clôturer cette journée.

La journée du 22 juin ouverte à tout public débutait par une randonnée (20 participants) encadrée par les "sénior du Céor". En fin de matinée la Municipalité a offert un vin d'honneur et à midi une centaine de personnes ont partagé le repas préparé par un traiteur.

L'après-midi, les enfants comme les adultes ont profité des diverses activités encadrées par des animateurs et le personnel du syndicat.



L'Epape Vaur remercie vivement tou les élu de Salmiech, les bénévoles et le personnel comunal.

<https://www.epage-viaur.com/sensibilisation-com-et-autres-projets/mieux-comprendre/>

Pauline notre service civique 2025

La commune a accueilli Pauline Techer, notre service civique de cette année. Après Samsara et Anthony en 2022, Marion et Clément en 2023, c'était au tour de Pauline de vivre l'expérience au sein de notre village. En contrat avec la mairie, cette année Nathalie (tutrice) et Marion étaient présentes pour accompagner Pauline et travailler en équipe. Les missions principales étaient l'organisation des événements (marchés gourmands, trail, semaine des drolles) en binôme avec Marion, ainsi que la gestion de la communication et le volet patrimoine en lien avec la musée du charroi rural. Après 4 mois au sein de la mairie, Pauline a dû écourter son contrat pour une nouvelle opportunité professionnelle dans le monde du cheval. Nous lui souhaitons plein de réussite et espérons que ce fût pour elle une expérience enrichissante.



L'arrivée de Fabienne

Depuis mai dernier, la mairie a engagé une nouvelle employée, Fabienne Nespoulous, en CDD à mi temps. Actuellement ses missions sont : état civil, demandes courantes, facturation et comptabilité (fonctionnement)... La charge de travail étant plus conséquente, Fabienne est une aide supplémentaire pour la gestion administrative au sein de la mairie.

Les aménagements de la mairie

En début d'année, la mairie a transformé ses locaux pour permettre à Nathalie, secrétaire générale de Mairie, d'avoir son bureau de travail. La bibliothèque a été déplacée dans le local de l'infos tourisme, pièce annexe à la mairie, ainsi le bureau a pu être déplacé dans l'ancienne bibliothèque. Un réaménagement de l'espace qui permet maintenant de différencier espace accueil du public et espace travail.



Numérisation des registres d'état civil

Répondant à l'appel d'offre lancé par le SMICA (Syndicat Mixte pour la modernisation et l'ingénierie informatique des collectivités et établissements publics) la Commune a fait numériser des actes d'état civil des années 1911 à nos jours soit 3 096 actes.

Cette démarche représente un enjeu important pour la commune car elle permet de faciliter l'accès aux documents, de les conserver de manière durable et sécurisée et de simplifier leur délivrance auprès des administrés, notaires ou passionnés de recherches généalogiques.

La prochaine étape de cette réflexion de simplification informatique concerne la numérisation des actes de concessions dans les cimetières. En effet une étude est engagée afin de mettre en place une gestion informatisée des cimetières qui prendrait en compte tous les aspects de ces lieux (emplacement des concessions avec photos, sépulture, ayant droit, procédure de reprise ...) et qui permettrait d'avoir un suivi et un historique

Les événements estivaux organisés par la commune

L'association Infos tourisme est en sommeil depuis début 2025. Dans un objectif d'attractivité, la commune a souhaité reprendre exceptionnellement l'organisation des marchés gourmands et du Trail pour assurer une continuité de l'offre événementielle à Salmiech pour cette année.

Les marchés gourmands

En 2025, les marchés gourmands ont eu lieu le 11 juillet et le 14 août. Habituellement, Infos tourisme tenait la buvette, cette année nous l'avons proposé aux associations. Nous remercions l'équipe féminine du LSA pour leur participation en juillet et le comité des fêtes en août.

8 exposants étaient présents (Aligot, vins, Canard, Burger, Galettes bretonne, fromage, glaces de brebis)



Une réussite pour le trail "les méandres du céor"

La huitième édition du trail "Les méandres du Céor" a été un succès avec plus de 200 participants à l'évènement. Une trentaine pour le circuit de 24 km, 100 pour celui de 12 km et les 60 randonneurs. Nouveauté de cette année : une dizaine d'enfants étaient eux aussi sur la ligne de départ pour un mini trail.



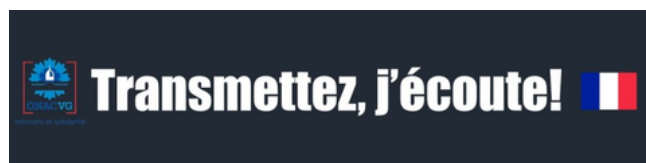
Le beau temps et la convivialité étaient au rendez-vous de cette belle journée. Pour conclure, un repas regroupant à la même table bénévoles et coureurs fût partagé à l'issue de l'épreuve. Ce trail est coché sur le calendrier des activités sportives départementales et fait partie du challenge Aveyron en partenariat avec le crédit agricole.

Nous souhaitons remercier tout d'abord les 40 bénévoles présents pour l'organisation de cette journée, sans qui, chaque année, le trail ne pourrait avoir lieu. Nous remercions également les partenaires de cette manifestation pour leur engagement. Ce type de manifestation est une réussite également grâce au travail réalisé en amont par les agents pour mener à bien le bon déroulement de l'évènement (administratif, sécurité ...).

Des actions pour conserver le devoir de mémoire

Le 17 mai, nous avons accueilli l'association " Transmettez, j'écoute" pour la projection de 3 courts métrages du réalisateur et cinéaste Patrice Guillain (président de l'association). "La der des der" (sur la guerre 14-18), "Les plaques" (sur la libération de Paris en 1944) et "Le 17 août à 17 heures" (sur le massacre des fusillés de Sainte-Radegonde) étaient les trois films présentés durant la soirée. Monsieur Guillain était présent pour échanger sur son travail avec le public ainsi que Monsieur Alain Bouzat et Madame Nicole Laromiguière (membres de l'ANACR).

Cette action est une ouverture pour une volonté plus grande, de devoir de mémoire, l'association et le réalisateur sont actuellement en projet de réaliser un long métrage retraçant l'histoire de la colonne allemande qui est passée notamment par Cassagnes pour rejoindre Rodez. Une belle idée soutenue par la Commune.



En septembre dernier, la Mairie a organisé une exposition à la résidence le Théron sur la thématique de la Seconde Guerre Mondiale et de la résistance. Les panneaux d'exposition nous ont été prêtés par l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) qui ont souhaité réaliser cette action sur la commune de Salmiech.

Commémorations aux monuments aux morts

Cette année les cérémonies commémoratives du 8 mai ont eu lieu à Carcenac puis à Salmiech. Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées au monument aux morts de Salmiech dans un premier temps, puis au monument aux morts de Carcenac.

Chaque cérémonie s'est conclue par un pot de l'amitié, merci à Madame Fabre à Salmiech et Madame et Monsieur Galibert à Carcenac de nous avoir accueillis dans leurs locaux.



La résidence Le Théron vous présente ses meilleurs vœux pour 2026

En ce début d'année 2026, l'ensemble de la résidence Le Théron tient à adresser ses meilleurs vœux aux résidents, aux familles ainsi qu'à tous les partenaires et acteurs de la commune. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la santé, du bien-être et du partage.

L'année écoulée a été marquée par une volonté forte de diversifier les activités proposées, afin de répondre toujours mieux aux besoins et aux attentes des résidents. De nouvelles animations ont vu le jour, telles que des séances de yoga et de relaxation, des moments musicaux autour de l'orgue de Barbarie, mais également une activité intergénérationnelle menée en lien étroit avec la mairie, que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration et son engagement.

Comme toute année de vie collective, 2025 a également connu quelques moments plus difficiles. Nous avons notamment dû annuler l'animation de fin d'année pour Noël, en raison de conditions météorologiques défavorables. Malgré cette déception, l'esprit de solidarité et de compréhension est resté très présent au sein de la résidence.

L'année 2026 s'annonce comme une année charnière, marquée par les évaluations HAS et un changement de direction, ouvrant une nouvelle dynamique pour la résidence Le Théron, avec la volonté affirmée de repartir sur des bases solides et constructives.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement la mairie, pour son soutien constant, aussi bien dans l'organisation des animations que pour l'accompagnement apporté en matière de maintenance.

Nous remercions également, avec une attention toute particulière, les résidents et leurs familles, pour la confiance accordée et les moments partagés tout au long de l'année passée.

Enfin, un grand merci à l'équipe de la résidence Le Théron pour son implication quotidienne, ainsi qu'à l'ADMR, aux infirmières, aux médecins et à l'ensemble des professionnels et partenaires qui ont collaboré avec nous tout au long de l'année.

👉 2026 marque le départ d'une nouvelle année, toujours plus dynamique, tournée vers l'amélioration continue, avec un objectif constant : apporter aux résidents l'accompagnement, l'attention et la qualité de vie dont ils ont besoin.

Magali RECOULES, Directrice

Un trophée pour la résidence Le Théron à Salmiech

Chaque année une manifestation départementale a lieu pour la remise des trophées des solidarités. Avec ces récompenses, le Département souhaite, en partenariat avec EDF, valoriser les engagements solidaires des Aveyronnais dans divers domaines. Des personnes, associations ou établissements qui mènent, parfois dans l'ombre, des actions de solidarité en faveur des jeunes, personnes âgées, handicapées, isolées ou en situation précaire.



Pour cette 10^è édition, le **trophée de la solidarité alimentaire a été attribué à la résidence autonomie Le Theron à Salmiech** pour la réalisation de repas locaux. La nouvelle directrice de la résidence, Madame Magali Recoules a souhaité remercier l'ensemble des participants pour ce prix : « Un grand merci au Département de l'Aveyron et à EDF pour l'accueil et l'organisation des trophées des solidarités 2025.

Nous sommes fiers d'avoir pu remporter le trophée de la solidarité alimentaire pour la Résidence Le Theron. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés avec cœur : les résidents, l'équipe du Théron, les partenaires locaux... ».

Une activité intergénérationnelle avec les enfants de la Commune



Durant la semaine des drôles les enfants et les résidents du Théron ont participé ensemble à une activité d'art plastique. L'atelier permettait de travailler la motricité fine, un bon moment de partage et de convivialité qui s'est conclu par le goûter offert par la mairie.

Aquagym et ses bienfaits

Tous les étés en juillet et août, une vingtaine de Séniors du Céor ne manquent en aucun cas les deux rendez-vous hebdomadaires des mardis et jeudis au cours d'aquagym qui durent 1h30. Nous avons de la chance d'avoir nos maîtres-nageurs compétents pour cette activité.

En effet, pratiquer une activité sportive dans l'eau a de nombreux avantages. Dans l'eau notre corps ne pèse plus que 30% de son poids. Il n'y a donc que très peu d'impact sur nos articulations. La résistance de l'eau permet des mouvements plus lents avec une meilleure coordination. Alors quel que soit son niveau de sportivité, profitons de cette chance d'avoir la piscine communautaire sur place et ses bienfaits de l'eau.



Le Point Info Séniors du Lévézou (PIS)

Le Point Info Seniors est un véritable guichet unique de proximité pour les plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Les missions du Point Info Seniors :

- **Assurer aux personnes un accès à l'information, sur tout le territoire, les orienter vers les services adaptés et en assurer le suivi** : informer sur les établissements d'accueil, aider dans les démarches administratives, orienter et mettre en relation avec le service adapté, informer sur les aides pour vivre à domicile, informer sur les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- **Renforcer l'interaction au sein de la population grâce à des animations sur le territoire** : des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir, des groupes d'échanges et d'information en direction des aidants et des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité

Dans le cadre de sa mission d'animation du territoire le PIS a proposé un atelier nutrition en septembre animé par une diététicienne nutritionniste. Cet atelier a été apprécié par les participants. Un atelier QUIDIMOOV' (sport et mémoire) sera proposé dès janvier en partenariat avec les caisses de retraites.

Les trois coordinatrices du Point Info Séniors interviennent sur les 19 communes de Lévézou Communauté des communes. Le Point info Séniors peut se déplacer à votre domicile afin d'étudier vos demandes et proposer un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins. Nous pouvons également vous accueillir dans nos locaux ainsi qu'en mairie.

Vous pouvez contacter l'équipe du Point Info Seniors au **05.65.58.15.25** ou au **06.74.79.27.15** du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h ou par mail : pointinfoseniors@levevou-pareloup.fr

L'Académie Équestre CAPUEVAL

L'école d'Équitation de Salmiech est ouverte à tous ceux qui veulent apprendre ou se perfectionner dans le domaine de l'équitation. Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Les cours peuvent être individualisés ou collectifs.

Instruction équestre avec l'École d'Équitation et le Poney Club Capueval

Avec une vingtaine de chevaux et une dizaine de poneys, Manu LACHERET a proposé en 2024 :

- des cours d'équitation du débutant au confirmé
- des animations et des séances poneys pour les enfants de 5 à 13 ans.
- Des stages individualisés (à la demi journée ou à la journée)
- des promenades à cheval autour de Salmiech
- des randonnées de plusieurs jours reliant les trois lacs



Les Cavaliers : Une trentaine de licenciés sont venus monter régulièrement à cheval, durant l'année. Il faut noter que durant la période estivale, de nombreux vacanciers viennent prendre des leçons d'équitation ou viennent randonner à cheval.

L'encadrant : Emmanuel LACHERET est diplômé d'état avec un BPJEPS "équitation" et un B.E "Métiers de la forme".

Chaque année nous participons à la semaine des drolles, une animation d'une journée pour que chaque enfant puisse faire un tour de poney dans le village.

www.Capueval.com / 06 62 55 50 61 1 / contact@capueval.com

LE POINT INFOS TOURISME

L'association "Infos Tourisme" étant en sommeil depuis le début d'année, la municipalité souhaite tout de même remercier les bénévoles pour leur implication durant l'été. En juillet et août la permanence d'infos tourisme a été tenue chaque jour pour accueillir les touristes. Les bénévoles se sont engagés pour accompagner et informer au mieux les touristes venus visiter notre belle région. Les événements habituellement tenus par Infos tourisme tels que le trail et les marchés gourmands ont été organisés cette année par la municipalité pour garder une continuité des animations durant la saison estivale.

ASSOCIATION ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Salmiech-Comps

L'association ADMR de Salmiech- Comps intervient sur les communes, elle emploie 9 salariées temps plein plus des temps partiels et quelques remplaçantes en été principalement. Le siège social est situé dans la Résidence du Théron, Quartier Saint-Amans à Salmiech. L'association est composée de 12 membres, la Présidente est Mme VERNHES Andrée.

Elle intervient auprès :

- Des personnes âgées aidées par l'APA (Conseil Départemental), les caisses de retraite (CARSAT, MSA, EDF, la Poste...) et les mutuelles santé après une hospitalisation.
- Des personnes handicapées par la MDPH (Conseil Départemental)
- Des familles par la CAF, MSA, CPAM, mutuelles santé après une hospitalisation et aussi en plein tarif quand absence d'aides financières.

Les frais à la charge des personnes aidées sont déductibles à 50% de l'impôt sur le revenu ou bénéficient d'un crédit d'impôt pour les personnes non imposables. Les aides à domicile sont formées pour aider les bénéficiaires dans différents tâches :

Ménage, repassage, entretien du linge, aide à la préparation des repas, réfection des lits... / - Courses, accompagnement de la personne ou à sa place / Aide à la prise des repas, effectuer un change, aide à la toilette simple, habillage et déshabillage / Aide administrative simple / Stimulation, aide à la mobilité, promenade, jeux... / Garde d'enfants

Horaires de bureau : Lundi, Mardi, Jeudi 8h30 - 12h Vendredi 13h30 - 17h00

Tél : 05 65 78 73 99

Mail : salmiech@fedel2.admr.org



La vie associative

LES AMIS DU MUSÉE (Musée du Charroi Rural)

Niché dans une boucle du Céor, le musée du charroi rural ouvre ses portes à tous, curieux et amateurs désireux de découvrir notre patrimoine historique et rural. En 2025, nous avons accueilli plusieurs groupes hors saison et nos bénévoles se sont mobilisés pour recevoir les visiteurs quotidiennement en juillet et en août, ainsi qu'au cours du week-end des Journées Européennes du Patrimoine en septembre. Je les en remercie profondément.

Le point fort de notre année a été la troisième édition de la Journée du musée qui s'est déroulée le 10 août. Le thème en a été « Salmiech au Moyen Âge ». Divers ateliers étaient proposés aux enfants qui purent faire preuve d'imagination en décorant, blasons, châteaux, chevaux et chevaliers sous l'égide de Pauline, en service civique à Salmiech. Toujours sur ce même thème, le conteur Yves Lavernhe nous a retracé l'histoire du château de Salmiech et de la famille de Landorre, accompagné par les cavaliers de Manu Lacheret, du centre équestre Capueval, qui avaient revêtu leurs tenues de chevaliers pour l'occasion. Des balades en calèche et des démonstrations d'artisans étaient également proposées, tout comme la visite du musée et son exposition temporaire consacrée aux paysans au Moyen Âge.



Faire perdurer les savoirs-faire développés par nos ancêtres, dont nous avons tant à apprendre, s'appuyer sur le passé pour mieux comprendre le présent, telles sont les ambitions de notre musée. Nous souhaitons qu'il soit une pierre vivante sur lequel bâtir l'avenir des générations futures.

LES SÉNIORS DU CÉOR

Les seniors du Céor participent à des activités proposées par l'association : randonnées, jeux, sorties, repas.

L'association qui compte à présent 89 adhérents s'organise autour du bureau : Coprésidentes : Capgras Ginette et Lapierre Muriel / Trésorières : Angélique Jacqueline et Ploux Ghislaine / Secrétaires : Marie Claude Vernhes et Chantal Peyrole. Les autres membres sont responsables des diverses activités.

Voici ce qui a été proposé cette année :

- Activités sportives : Rando tous les lundis / Aquagym juillet et août
- Activités culturelles : Chorale « la clé des chants » le 16-01-25
- Sorties-voyages : Ecotri et ganterie Millau le 10-10-2024 / Rando-voyage à Argelès du 19 au 25 mai / Rando, repas, visite guidée de Castelnaud-Pégayrols le 2-6-25.
- Repas : Goûter de l'assemblée générale le mardi 5-11-2024 / Repas de fin d'année le vendredi 13 décembre 2024 / Galette le 16-1-2025 / Soupe au fromage le lundi 10 mars 2025 / Pique-nique le mardi 1-07-2025 / Soirée Beaujolais et Gaillac nouveaux le 25-11-25
- Autres activités : Quine le 25-1-2025
- Rencontres du mardi après-midi : tricotage, jeux.
- Avec point info seniors : 8 séances de l'atelier « quidi mouv » et 12 séances de l'atelier « nutrition »

Bienvenue à toute personne qui souhaite se joindre à nous.



THÉÂTRE : LES CLAMPINS DU LAGAST

-En novembre et décembre 2024 deux représentations « le pâté de Sanglier » avaient été jouées.

- Des membres de l'association ont participé bénévolement pour la signalisation du Trail du 7 septembre.



- Le bureau doit se reconstituer ayant 3 démissionnaires sur 6. Bernard Drux est d'accord pour continuer la présidence. Olivier Drux reste toujours vice-président. Aurélie Descamps prend le poste de Secrétaire. André Negrier secrétaire adjoint. Jacques Bodereau reste trésorier. Jean-Louis Lapierre est ok pour être le trésorier adjoint. Tous les présents valident ce nouveau bureau et le Président remercie les membres pour leur implication.

-Projets : Il est proposé aux adhérents de participer aux ateliers un mercredi sur deux de 18h00 à 19h30 et de participer au travail de mise en scène d'une série de comédies. Ces comédies se passent sur la place du village et sept comédies sont possibles avec 2 acteurs chacune. Ce ne sont pas des sketches mais des comédies de 8 à 10 pages. Les répétitions seront les mercredis toutes les deux semaines de 14h00 à 16h00. L'idéal est d'être prêts pour l'automne de cette année. Des ateliers théâtre ont démarré depuis fin novembre. Une publicité a été mise en place pour faire rentrer de nouveaux adhérents.

Bernard a accepté de proposer des ateliers théâtre au Centre d'hébergement du Theron pour des personnes volontaires. Ils se passeront un vendredi sur deux de 10h00 à 11h30. Inscriptions et contact sur le mail : lesclampins.lagast@orange.fr

LE COMITÉ DES FÊTES DE SALMIECH

Le Comité des Fêtes de Salmiech s'engage tout au long de l'année pour animer notre village et rassembler les habitants autour de moments conviviaux. Créer du partage, offrir des moments inoubliables à tous les habitants et faire vivre nos traditions sont l'état d'esprit de tous nos bénévoles motivés. Déjeuner gourmand, animations estivales, soirées festives... Chaque événement est l'occasion de partager un moment chaleureux et de mettre en valeur l'esprit de solidarité qui caractérise Salmiech. Après une belle année 2025, nous avons hâte de vous retrouver lors de nos événements à venir.

Nous sommes heureux de vous présenter le bureau pour l'année 2026 :

Présidents : DELAHAYE Aiko & MAZENQ Adrien

Secrétaires : THUBIERES Julie & VERGEZ Marie

Trésorières : BESOMBES Léa & PILLET Albane

Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires et participants pour leur soutien. Et si l'envie vous prend de rejoindre l'aventure, n'hésitez pas, plus nous sommes nombreux, plus les festivités seront réussies !



LES AMIS DU CLOCHER DE ST AMANS

L'église de ST Amans de Salmiech est englobée dans le GR de pays : Grand tour du mont et lacs du Lévézou qui fait un grand 8 de Saint Léons du Lévézou à Salmiech, balisé rouge et jaune.

L'association participe aux journées du patrimoine du 20 et 21 septembre. Chaque visiteur a découvert un peu plus l'intérieur de notre église. Un couple de Salmiech s'est rendu compte qu'il ne la connaissait pas. En plus, il y a la possibilité d'utiliser le QR code pour démarrer le circuit depuis le porche.

Le circuit extérieur de visite du musée du charroi à l'église est jalonné de tables d'informations historiques de Salmiech. Celui de l'église souligne le pèlerinage de St Eutrope qui se déroulait à la fin avril (voir article valorisation patrimoine salmiechois pages 38 et 39).

Le Quine du dernier dimanche de novembre (23 novembre 2025) est suivi par beaucoup de salmiechois et des habitants d'autres communes. Les bénéfices seront utilisés pour aider financièrement à la rénovation du retable avec la mairie. L'association remercie tous les participants et bénévoles qui permettront de concrétiser leurs projets. Déjà la fondation du patrimoine a permis de recueillir plus de fonds et le conseil départemental de l'Aveyron a prévu un budget.

Nous avons programmé d'utiliser le reste des dons pour installer une vitrine sécurisée où seront exposés les objets et reliques découverts au cours de l'inventaire fait en octobre 2018.



Il avait été trouvé au cours de travaux de rénovation de la salle de réunion une tête de vierge datant du 15ème siècle. D'ailleurs, dans le mur à droite du retable, se trouve des lavabos pour des cérémonies datant également du 15ème siècle. Cette statue a été expertisée par le conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aveyron. Elle est intéressante à exposer, nous l'incluons dans le projet pour l'acquisition d'une vitrine d'exposition.

Chaque année, durant la période de l'Avent, les membres de l'association installent la crèche dans le chœur.

Tous les habitants de Salmiech peuvent adhérer à cette association laïque, aider les membres et renforcer l'équipe des adhérents pour maintenir leurs objectifs en écrivant un mail à : amisclocher.amans@orange.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'association des parents d'élèves de l'école Méandres du Céor participe, grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées, au financement de projets et de sorties scolaires, ainsi qu'à l'achat de fournitures et de matériels pour l'école.

Pour cette année scolaire 2025-2026, les bénéfices de l'association permettront entre autres de financer les cadeaux de Noël de l'école, ainsi que le projet autour du patrimoine aveyronnais à travers lequel les élèves vont découvrir différents sites remarquables de notre département : la Couvertoirade, Laguiole avec la visite de la coutellerie, d'une coopérative fromagère et un repas dans un buron, les caves de Roquefort et le viaduc de Millau ainsi que Conques et la cave coopérative de Valady.

La première manifestation de l'année 2025, la soirée carnaval, a été bien appréciée. Lors de la kermesse du 28 juin, les enfants ont présenté des chants appris avec Romina Cadiz, intervenante du conservatoire de musique de Rodez qui a accompagné les élèves toute l'année avec leurs enseignantes.

A la rentrée de septembre 2025, l'école compte un effectif de 40 élèves : 19 élèves de maternelle-CP dans la classe de Mme Assié, aidée par Mme Lacheret aide maternelle et 21 élèves dans la classe de CE-CM de Mme Arles, qui assure aussi la direction de l'école.

Mme Leteneur assure la garderie du matin, avec Mme Lacheret, la garderie du soir ainsi que la cantine et Mme Renault la surveillance de la cour sur le temps méridien et le ménage.

Les premières manifestations de cette année scolaire : la soirée dégustation de vins à Halloween, la vente de vins et de chocolats ainsi que le quine ont permis de réaliser des bénéfices satisfaisants.

La soirée carnaval est prévue le samedi 14 mars et la kermesse de fin d'année le vendredi 26 juin.

L'association des parents d'élèves remercie la municipalité, les habitants de la commune et tous les parents d'élèves pour leur implication dans les manifestations organisées et compte sur leur présence pour l'année 2026.

Les enfants à la soirée Carnaval



L'ÉTOILE SPORTIVE, BASKET LOISIR

Une dizaine de joueurs se donne rendez-vous tous les jeudis de 19h30 à 21h à la salle polyvalente. Nous avons également une ou deux rencontres amicales durant l'année.

Pour plus de renseignements ou pour une inscription, vous pouvez nous contacter au :
06 70 27 74 25.

La vie associative

LES ARCHERS DU CÉOR

Notre club de tir à l'arc est désormais trentenaire. Trente années de pérennité, avec de nombreuses évolutions et un dynamisme à toute épreuve. Rappelons notre vocation de tir nature sur cible animalière avec un parcours disponible pour tous les licenciés au lieu dit "bois de Fabre" à Salmiech. L'effectif de nos licenciés est en progression constante, notamment pour l'école de tir à l'arc qui accueille tous les mercredis après-midi nos enfants de 7 à 15 ans. Leur progression est notable et voit éclore de jeunes talents qui brillent dans les compétitions régionales. Les cours sont encadrés par des licenciés expérimentés et tout le matériel nécessaire est fourni.

Parmi les activités de l'année, nous avons célébré le 16 février la fête du tir à l'arc avec le fameux tir à l'oiseau, une journée très réussie. Le concours officiel de juin, manche qualificative du championnat de France, a connu un vif succès, attirant les archers chevronnés de toute la France. Le même jour se dévoilait la finale départementale du challenge jeune qui regroupait 32 enfants, venu de tous les clubs de l'Aveyron, grâce aux dotations du conseil départemental, tous les enfants furent récompensés.

Dernière nouveauté : la création d'une page Facebook, les archers du céor

Le tir à l'arc, discipline de concentration et de maîtrise de soi permet de découvrir des turbulences quotidiennes dans le cadre d'un groupe très convivial. Sa pratique est possible à tout âge. Si vous souhaitez le découvrir contactez le 06 27 73 09 73.



FAMILLES RURALES



FITNESS

Les cours ont lieu à la salle des fêtes tous les LUNDIS SOIRS de 20 h à 21 h. Cette année, Maximilien et Lancelot, une semaine chacun, encadrent le groupe et proposent des exercices très variés et basés sur le cardio, le renforcement musculaire, le gainage dynamique sous forme d'ateliers, le stretching... Cette alternance de coach permet d'avoir des cours variés et très différents. Les cours se déroulent dans la bonne humeur et la bienveillance car il y a toujours des options pour adapter le cours à tous publics. Ces cours s'adressent à tous hommes et femmes, quel que soit l'âge et le niveau (de plus de 20 ans à plus de 60 ans). Vous pouvez vous inscrire en cours d'année, actuellement il y a 25 adhérents mais la salle est grande, il y a encore de la place.

Contact : 06 81 17 40 05

GYMNASTIQUE DOUCE

Assouplir et tonifier son corps, travailler l'ensemble des muscles en douceur, améliorer la posture et l'équilibre, diminuer certaines douleurs,... voilà quelques uns des objectifs de la gym douce. Les cours dispensés par Christian Goffinet ont lieu tous les jeudis matin de 9h30 à 10h45 . Ces séances sont ouvertes aux dames comme aux messieurs. Depuis septembre, ce sont 29 gymnastes qui ont eu plaisir à se retrouver pour travailler à rester en forme..

Contact : 06 81 17 40 05

TENNIS CLUB

effectif : 44 licenciés

activités : Excellente année sportive avec 10 équipes engagées. Merci à tous et félicitations notamment à :

- l'équipe 13/14 ans garçons, 1ère de poule et finaliste du Championnat Départemental division 2
- l'équipe 15/18 ans filles, 1ère de poule et finaliste du Championnat Départemental division 2
- l'équipe mixte, 1ère de poule et vainqueur du Championnat du Rouergue, division 3
- l'équipe messieurs, 2ème de poule pour la Coupe Écureuil division 2
- l'équipe 1 senior Hommes, 2ème de poule au Championnat Régional en division 4. Elle monte en R3.
- l'équipe filles aux Raquettes FFT, vainqueur de la phase départementale, qui a participé au Championnat Régional à Toulouse.

Les Portes Ouvertes et le Repas du Club ont eu lieu le samedi 24 mai 2025. Le Tournoi interne, homologué, a clôturé l'année.

Notre Stage d'été 'TENNIS / MULTI-SPORTS', reconduit pour la 11e fois, a permis à 7 jeunes de 9 à 16 ans de vivre une belle aventure sportive.

Il s'est déroulé du 28 juillet 2025 au 1er août 2025 et était encadré par Mathieu RAYMOND notre entraîneur et Tom RAYMOND, jeune initiateur.

Le Bureau a été modifié lors de l'AG du vendredi 24 octobre 2025.



Contact :
tcsalmiech@gmail.com
06.13.30.14.70

PARELOUP CÉOR

La saison 2025-2026 est synonyme de changement pour le Pareloup Céor Football Club. En effet, le club a entamé un rapprochement pour l'instant purement sportif avec le club voisin de Réquista afin de garantir pour les deux clubs une offre d'éducation sportive la plus adaptée et compétente possible, les deux associations restant pour l'instant bien distinctes.

Ce regroupement s'est présenté comme une opportunité intéressante voire nécessaire pour envisager un avenir footballistique plus serein devant un nombre de jeunes licenciés qui s'atténue malheureusement d'une saison sur l'autre de chaque côté. Les deux clubs ayant la même vision à court et moyen terme, nous nous sommes entendus pour partager les lieux d'entraînement et de compétition à parts égales entre les villages de Réquista, Cassagnes-Bégonhès et donc Salmiech afin de ne pas pénaliser la population locale. De la même manière, un plus grand nombre d'éducateurs qualifiés de chaque club peut désormais enseigner l'art du ballon rond à un plus grand nombre d'adeptes !

Si toutefois, vous êtes intéressé pour nous rejoindre d'une quelconque manière à savoir sportive ou bénévole, vous êtes bien entendu les bienvenus et pouvez nous contacter via nos réseaux sociaux ou notre adresse mail pareloupceor12@gmail.com.

Découvrez Salmiech, un village au fil de son histoire



*Envie d'une balade mêlant histoire,
patrimoine et nature ?*

Partez à la découverte de Salmiech à travers un circuit pédestre culturel composé de neuf points d'intérêt, pensé pour toute la famille. Cette nouvelle offre touristique vous invite à revivre l'histoire du village directement sur ses lieux patrimoniaux, au cœur d'un territoire riche de mémoire.



A réaliser en autonomie, ce parcours vous permet de découvrir Salmiech à votre rythme, au fil d'une boucle de 2,4 kilomètres, mêlant nature et patrimoine. Comptez environ 1 heure de marche pour profiter pleinement de cette immersion historique retraçant la vie du territoire et de celles et ceux qui l'ont façonnée. Ce circuit valorise l'identité de Salmiech et préserve la mémoire du village.



Dans un objectif de revalorisation du patrimoine local, ce projet a été porté par la commune de Salmiech, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. Associations, habitants, propriétaires des lieux, recherches historiques et témoignages ont permis de construire un circuit authentique, fondé sur la richesse et la diversité de l'histoire locale.

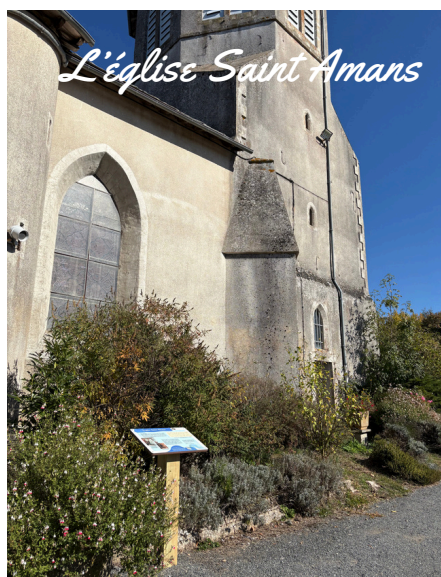
La Commune tient à remercier l'ensemble des participants, sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. Grâce à ce travail collectif, à leurs témoignages, au partage de documents et à leur savoir, ce parcours contribue à préserver une mémoire intemporelle et à la transmettre aux générations futures.

Cette réalisation apporte un nouveau dynamisme touristique à Salmiech, tout en favorisant l'activité physique et la découverte du territoire. Nous espérons que cette nouvelle offre saura séduire et être appréciée par toutes et tous.



*Je suis Pierre, le champignon de
*Peyrelevade. Suivez-moi tout au
long de la visite pour vous faire
découvrir l'histoire du village !*

**Peyrelevade de l'occitan "pèira levada",
se traduisant "pierre levée" en français*



MAIRES DE SALMIECH



de BARRAU Hyppolyte 1843 - 1849

VERNHES Jacques 1849 - 1864

VERNHES Charles 1864 - 1871

FABRE Emile 1871 - 1892

VIGROUX Joseph 1892 - 1904

Dr VERNHES Emile 1904 - 1927

DESTOURS Achille 1927 - 1940

CATHALA Pierre 1940 - 1945

Dr DESTOURS René 1945 - 1956

JAUDON Henri 1956 - 1983

JULIA Abel 1983 - 1985

TOULAS Pierre 1985 - 2001

BARRAU Pierre 2001 - 2008

LABIT Jean-Paul 2008 -

Durant l'année, Monsieur Labit a souhaité que Marion réalise une affiche retraçant la chronologie des maires à Salmiech. Un symbole fort pour mettre en valeur les maires qui se sont impliqués dans la vie du village. Des recherches dans les délibérations et l'état civil ont été effectuées pour remonter l'histoire le plus loin possible.

Monsieur Labit a validé la maquette, cependant l'affiche a été réceptionnée mi décembre.

Celle-ci est désormais placée à l'accueil du secrétariat de mairie.

Mairie de Salmiech

116, Place Brenguier de l'Andore
12120 SALMIECH

Contact

05 65 46 72 39

mairiesalmiech@orange.fr

Horaires

Le mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

Le mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence des adjoints

Le mardi matin de 10h à 12h



Retrouvez les informations de la Commune en ligne. Le site internet de la Mairie est mis à jour régulièrement.

A consulter sans modération !